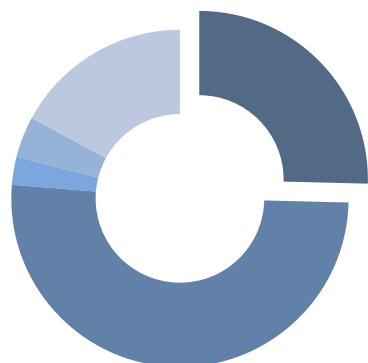


## Clients professionnels à Bruxelles - 01/2020 - Tarifs HTVA

### Votre facture d'énergie

Votre facture d'électricité se compose de plusieurs parties\*:



- Coût de l'énergie OCTA+
- Coûts de Réseaux
- Taxes et surcharges fixées par les pouvoirs publics
- Coûts énergie verte
- TVA

\* Basé sur une consommation moyenne de 5.000 kWh/an (ayant un compteur monohoraire), et le prix moyen des gestionnaires de réseaux.

### Le coût de l'énergie 100% belge (c€/kWh)

Le coût de l'énergie se compose d'une redevance fixe annuelle et du prix de l'énergie.

VARIABLE

smart

|                                                    |                | SMART VARIABLE                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 |
|----------------------------------------------------|----------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
|                                                    |                | Le prix de l'énergie est indexé mensuellement et suit les prix du marché                                                                                                                                                                                                                                                       |
| <b>Tarif et durée</b>                              |                | 1 an                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |
| Redevance fixe (€/an)                              |                | 61,98                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          |
| Compteur monohoraire                               |                | 4,31                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |
| Compteur bihoraire                                 | Heures pleines | 4,31                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |
|                                                    | Heures creuses | 4,31                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |
| Compteur exclusif nuit                             |                | 4,31                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |
| <b>Facturation</b>                                 |                | Par poste ou digitale via e-mail ou Zoomit.                                                                                                                                                                                                                                                                                    |
| <b>Païement</b>                                    |                | Par domiciliation, virement ou Zoomit.                                                                                                                                                                                                                                                                                         |
| <b>Service 5 étoiles</b>                           |                | Vous choisissez votre mode de gestion : dans nos bureaux auprès de notre service clientèle, via téléphone ou Online (e-mail, site internet, Facebook, Twitter, Whatsapp).                                                                                                                                                      |
| <b>OCTA+ deals</b>                                 |                | Commandez votre mazout chez OCTA+ et profitez d'une réduction exceptionnelle de 30 € TVAC sur chaque commande de 1.000 litres de Mazout+.                                                                                                                                                                                      |
|                                                    |                | Demandez votre carte carburant et bénéficiez de belles ristournes dans plus de 1.950 stations en Belgique. Ristourne garantie de 11 cents/litre TVAC sur le prix officiel chez OCTA+, Avia, Power, Gabriëls, Maes, DCB et G&V, ainsi qu'une ristourne de 9 cents/litre TVAC (hors autoroutes) chez Esso, Lukoil, Q8 et Texaco. |
| <b>Option électricité 100% verte et 100% belge</b> |                | + 0,207 (c€/kWh)<br>Si vous optez pour cette option, vous choisissez un fournisseur 100% belge et de l'électricité qui provient exclusivement de sources d'énergie renouvelables belges.                                                                                                                                       |

## Les tarifs des réseaux (c€/kWh)

Ces surcharges sont intégralement reversées aux gestionnaires de réseaux de distribution et de transport.

## Les surcharges (c€/kWh)

Ces surcharges sont intégralement reversées aux autorités publiques.

| Gestionnaire du réseau de distribution | Distribution |                |                |               | Location compteur (€/an) | Transport | Cotisation fédérale | Cotisation sur l'énergie |
|----------------------------------------|--------------|----------------|----------------|---------------|--------------------------|-----------|---------------------|--------------------------|
|                                        | Monohoraire  | Bihoraire jour | Bihoraire nuit | Exclusif nuit |                          |           |                     |                          |
| Région de Bruxelles-Capitale           |              |                |                |               |                          |           |                     |                          |
| Sibelga                                | 7,02         | 7,02           | 5,12           | 5,12          | 10,23                    | 1,89      | 0,3181              | 0,1926                   |

### Puissance mise à disposition

| Puissance | €/an  |
|-----------|-------|
| <= 13 kVA | 27,02 |
| > 13 kVA  | 54,06 |

### Cotisation pour les missions de service public

| Puissance souscrite | €/an   |
|---------------------|--------|
| <=1,44 kVA          | 0,00   |
| >1,44 et <6 kVA     | 10,08  |
| >6 et <9,6 kVA      | 16,20  |
| >9,6 et <13 kVA     | 20,28  |
| >13 et <18 kVA      | 30,36  |
| >18 et <36 kVA      | 40,44  |
| >36 et <=56 kVA     | 81,00  |
| >56 kVA             | 131,64 |

## Coûts énergie verte (c€/kWh)

Les coûts énergie verte couvrent les dépenses liées à la production d'énergie renouvelable. Ces tarifs sont déterminés et fluctueront selon les quotas fixés par les Régions.

|                     | Région de Bruxelles-Capitale |
|---------------------|------------------------------|
| Coûts énergie verte | 1,050                        |

Comparez malin et payez moins

Les prix affichés du coût de l'énergie sont d'application pour les points de raccordement professionnels qui disposent d'un compteur avec relevé mensuel ou annuel et avec un raccordement basse tension. Ils sont valables pour tout contrat signé entre le 01/01/2020 et le 31/01/2020 par un client professionnel.

Le prix de l'électricité OCTA+ Smart Variable est indexé mensuellement. Il est basé sur la moyenne pondérée des cotations horaires Day Ahead Belpex Baseload par le profil S11 (publié par Synergrid) durant le mois de fourniture. Selon le type de compteur, la formule tarifaire est la suivante avec une valeur Belpex S11 de 38,81€/MWh HTVA: compteur monohoraire : Belpex S11 \* 1,11 ; compteur bihoraire heures pleines : Belpex S11 \* 1,11 ; compteur bihoraire heures creuses : Belpex S11 \* 1,11 ; compteur exclusif nuit : Belpex S11 \* 1,11.

La formule tarifaire est renouvelée chaque année. Deux mois avant la fin de votre année tarifaire, vous pouvez consulter votre nouvelle formule tarifaire sur [www.octaplus.be](http://www.octaplus.be) – tarifs et documents.

S'il s'avère que l'inscription concerne un point AMR « télé-relevé » sans que OCTA+ soit informé de cette spécificité, la facturation sera établie sur base des consommations et cotations horaires (Belpex \* 1,02) + 5,85 avec une redevance de 100 €.

La redevance annuelle est calculée pro rata temporis excepté la première année de livraison où elle est due entièrement.

Tous les frais liés à l'utilisation des réseaux, tout comme les taxes, les redevances, les surcharges, sont variables, modifiables et sont intégralement répercutés au client, même rétroactivement. Ces éléments du prix sont ceux approuvés par les Régulateurs au moment de l'élaboration de la carte tarifaire pour un compteur à relevé annuel. En cas de contradiction entre les tarifs d'OCTA+ d'une part et ceux des Régulateurs d'autre part, ce sont ces derniers qui prévalent.